



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Avis vous est donné par la soussignée qu'il y aura une **assemblée ordinaire** du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, **le lundi 7 août 2023**, à compter de **19 h**, au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie.

Vous êtes prié d'y participer.

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des comptes et procès-verbaux

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 juillet 2023 ®
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période. ®

3. Parole au public et période de questions.

- 3.1

4. Administration

- 4.1

5. Incendie et sécurité publique

- 5.1 Démission pompier - Brad Marga
- 5.2 Lave-auto - Fibrose kystique
- 5.3 Défibrillateur pour le bureau municipal
- 5.4 Borne sèche – Lac des pères

6. Travaux publics

6.1

7. Hygiène du milieu & environnement

7.1 Appels d'offres – BAC 2024

8. Urbanisme et développement économique/touristique

8.1 Fin du moratoire permis de séjour roulottes

8.2 Avis de motion – Règlement de concordance au Schéma d'aménagement – permis de séjour roulottes

9. Loisirs, culture et bibliothèque

10. Responsabilité sociale

10.1

11. Varia, correspondances & autres

11.1 Demande de don – Albatros Vallée-de-la-Gatineau

11.2

12. Parole au public et période de questions

13. Levée de l'assemblée